



anses

Santé des abeilles

Rencontre scientifique

jeudi 7
décembre 2023

Fiap - Paris 14

Bilan à mi-parcours d'une enquête sur les contextes réglementaire et institutionnel autour du lien agriculture - santé des pollinisateurs

Emeline Hily, chargée de projets, Anses – DiSSES

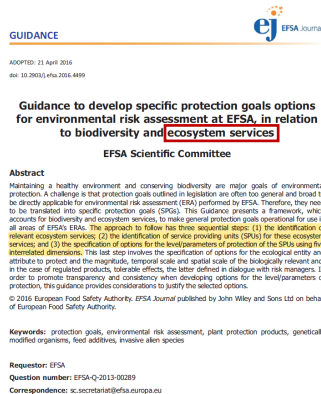
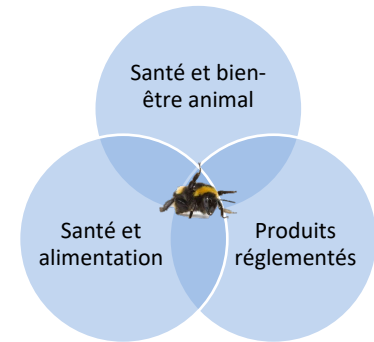
Mathieu Baudrin, chargé de projets, Anses – DiSSES

Anna Antraygues, élève fonctionnaire IPEF – AgroParisTech

Eléonore Chenevois, élève fonctionnaire IPEF – AgroParisTech

Contexte et motivations

- Déploiement de l'expertise en SHS à l'Anses
- « Faisceau d'opportunités »:
 - Santé des abeilles et des pollinisateurs = domaine de recherche et d'expertise « historique » à l'Anses
 - Besoins d'appui à la décision



1.2.6. Établir des cartes d'enjeu de conservation à l'échelle nationale

2.3.1. Mobiliser les dispositions de la PAC en faveur des pollinisateurs + Plan de relance

Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026

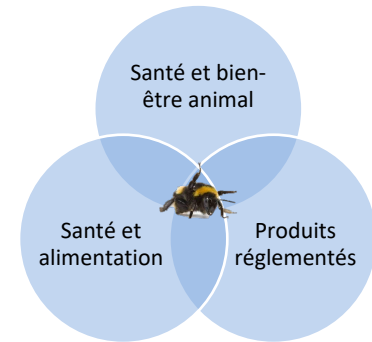
RENCONTRE SCIENTIFIQUE

Jeudi 7 décembre ● Fiap

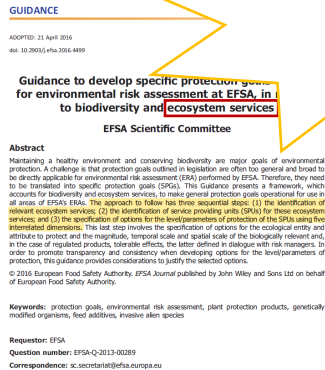


Contexte et motivations

- Déploiement de l'expertise en SHS à l'Anses
- « Faisceau d'opportunités » :
 - Santé des abeilles et des pollinisateurs : le renforcement de la recherche et d'expertise « historique » à l'Anses
 - Besoins d'appui à la décision



Projet d'auto-saisine Anses



1.2.6. Établir des cartes d'enjeu de conservation à l'échelle nationale

2.3.1. Mobiliser les dispositions de la PAC en faveur des pollinisateurs + Plan de relance



Objectifs et questions de recherche

- **Objectif :** Ajuster l'auto-saisine pour apporter un appui pertinent au décideur
- **Questions :**
 - Quelles évolutions du contexte de l'action publique?
 - Quels enjeux de protection/conservation des pollinisateurs et pour qui ?

Axes du projet

Prisme agriculture-
environnement

- **Axe 1** : Etat des lieux du contexte réglementaire et institutionnel relatif à la protection de la santé des abeilles et du service de pollinisation des cultures en France et dans l'Union Européenne
 - Quels sont les instruments réglementaires et « para-réglementaires » permettant la protection de la santé des abeilles ?
 - Quels sont les arguments qui justifient ce besoin de protection ? Le service écosystémique de pollinisation en fait-il partie ?
 - Quels sont les acteurs institutionnels qui participent au développement/ la mise en œuvre de ces outils ?

Axes du projet

Prisme agriculture-
environnement

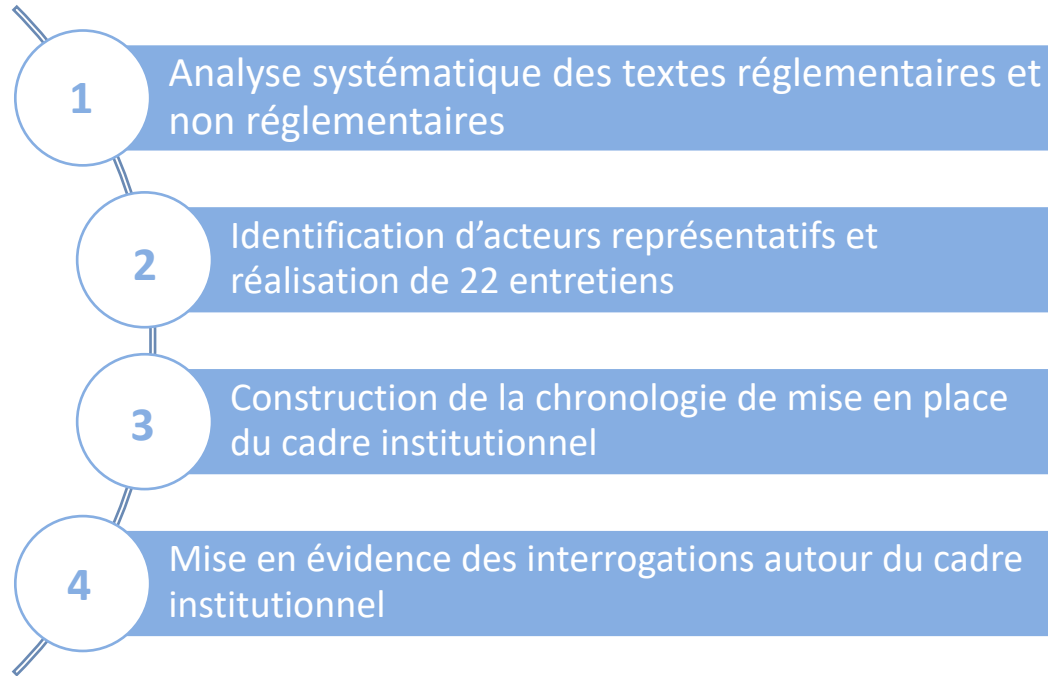
- **Axe 1** : Etat des lieux du contexte réglementaire et institutionnel relatif à la protection de la santé des abeilles et du service de pollinisation des cultures en France et dans l'Union Européenne
 - Quels sont les instruments réglementaires et « para-réglementaires » permettant la protection de la santé des abeilles ?
 - Quels sont les arguments qui justifient ce besoin de protection ? Le service écosystémique de pollinisation en fait-il partie ?
 - Quels sont les acteurs institutionnels qui participent au développement/ la mise en œuvre de ces outils ?
- **Axe 2** : Positionnement de l'Anses au sein de ce contexte. Il s'agit d'explicitier la façon dont les activités de l'Anses participent à la construction de ce cadre réglementaire et institutionnel

Axes du projet

Prisme agriculture-
environnement

- **Axe 1** : Etat des lieux du contexte réglementaire et institutionnel relatif à la protection de la santé des abeilles et du service de pollinisation des cultures en France et dans l'Union Européenne
- **Axe 2** : Positionnement de l'Anses au sein de ce contexte. Il s'agit d'explicitier la façon dont les activités de l'Anses participent à la construction de ce cadre réglementaire et institutionnel
- **Axe 3** : Recensement des acteurs de la société civile organisée actifs sur cette thématique et de leurs positionnements en France et en UE.

Méthode



Méthode

1

Analyse systématique des textes réglementaires et non réglementaires

Méthodes :

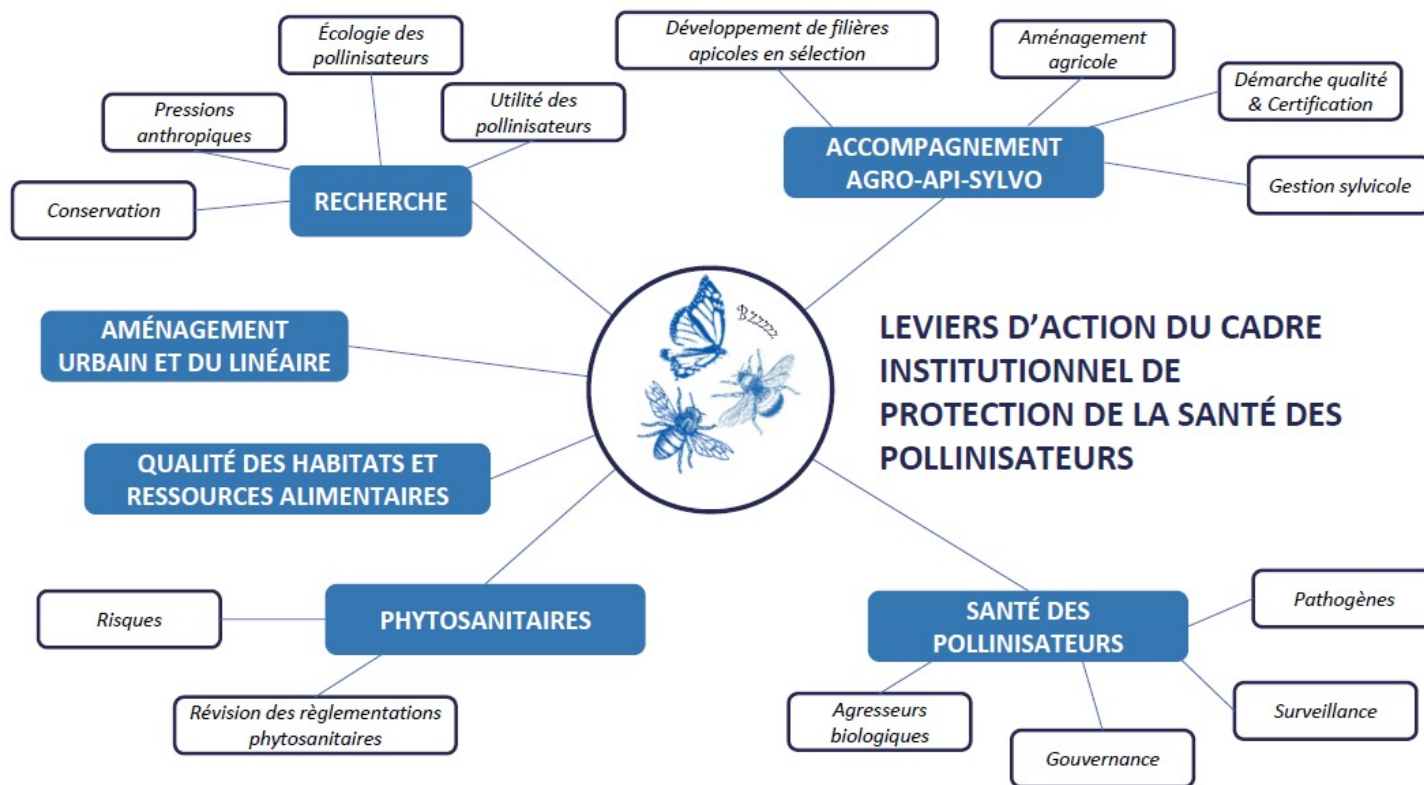
- Base Legifrance et Eurlex – mots clés « abeille(s) », « pollinisateur(s) » - extraction des textes depuis 1990 et catégorisation en biodiv.nature, économique, labels, pathogènes/maladies, phytos, vigilance/suivi & suppression des textes hors sujets
- Cadre d'action national hors réglementaire : Plan pollinisateurs, plan apiculture, PSN, Ecophyto (*principaux documents d'appui*)
- Déclinaison régionale : plans pollinisateurs, chartes (dans une moindre mesure)

Résultats :

- ~500 textes Eurlex ; 50 France & beaucoup de mise à jour, surtout des textes concernant les phytos
- Catégorisation des leviers d'action : recherche, aménagement, accompagnement agricole, etc

=> Accompagnement par un encadrant académique : Philippe Billet, professeur agrégé de droit public à l'université Jean Moulin Lyon 3

Judi 7 décembre ● Fiap



Méthode

2

Identification d'acteurs représentatifs et réalisation de 22 entretiens

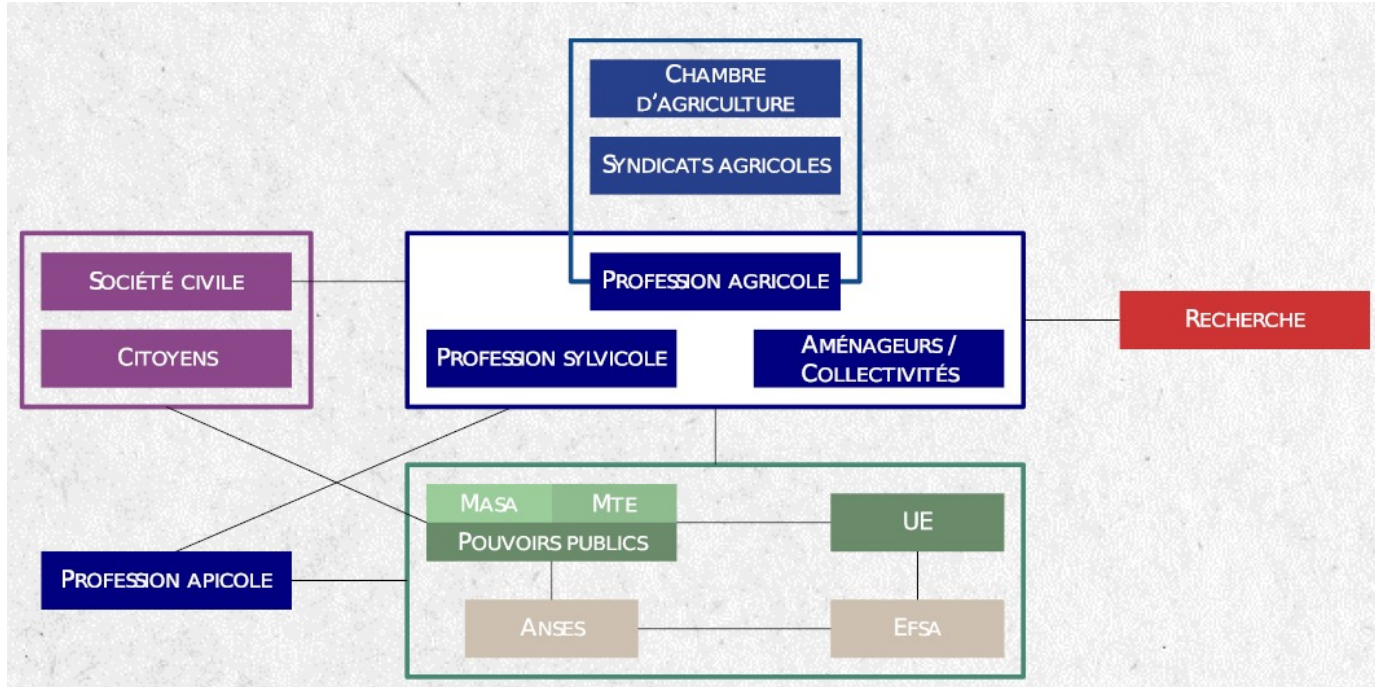
Méthodes :

- Pouvoir représenter les acteurs institutionnels ; rencontrer la profession agricole et apicole ; avoir quelques positionnements de la société civile
- Eviter les surreprésentations (notamment les acteurs autour des phytos)

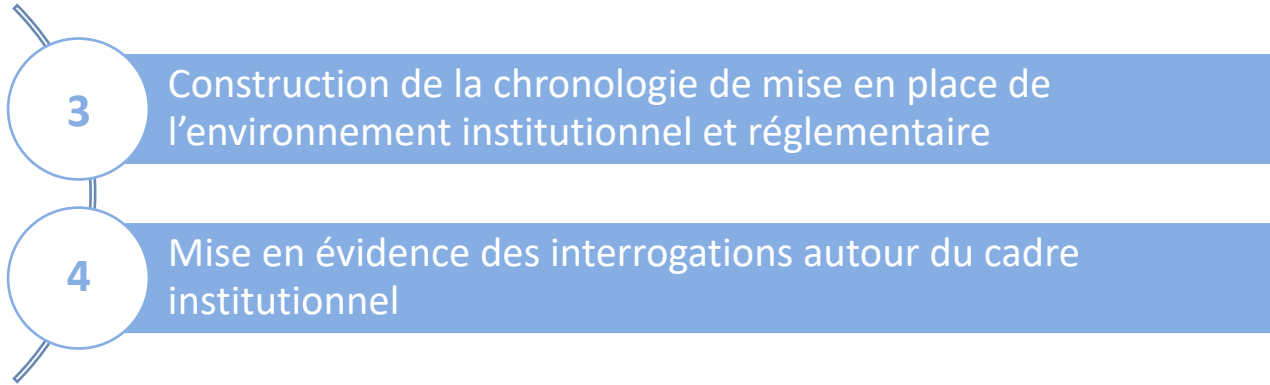
Résultats :

- 22 entretiens : 3 Anses (DirLSAN, DEPR, Pôle recherche et expertise)
- Positions, argumentaires, modes d'actions, interactions, priorisation des enjeux

Résultats préliminaires



Méthode



Méthodes :

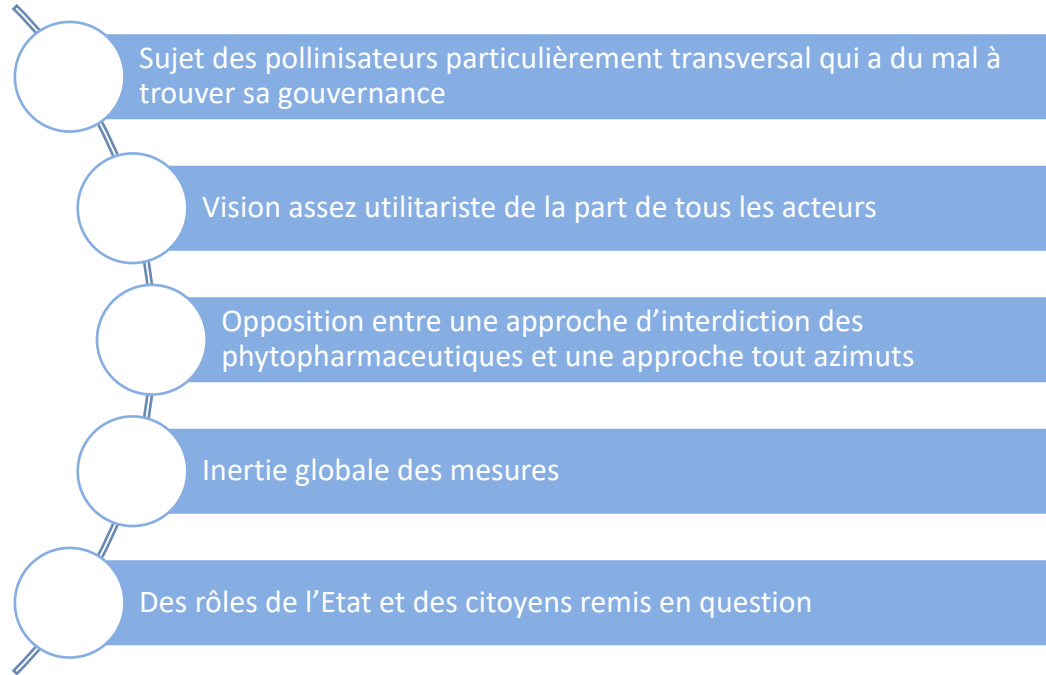
- Analyse des entretiens, comparativement à la biblio

Résultats :

- Proposition de plan, rédaction en cours
- Grandes conclusions

Résultats préliminaires

Grandes conclusions



Annexes

RENCONTRE
SCIENTIFIQUE

Jeudi 7 décembre ● Fiap



Produits phytopharmaceutiques

Réglementaire	<ul style="list-style-type: none">• Cadre européen<ul style="list-style-type: none">• <i>Directive REACH (1907-2006)</i>• <i>Directive SUD (1107-2009) Évaluation et règles de mises sur le marché (Complété par 546-2011)</i>• <i>528-2012 : Évaluation du risque pour l'environnement</i>• <i>547-2011: Règles relatives à l'étiquetage</i>• <i>283/284-2013: Données à fournir pour le processus d'évaluation</i>• <i>1439:1441-2022: Mise sur le marché de produits avec micro-organismes</i>• <i>Document guide de l'EFSA (Maj 2023)</i> • <i>Arrêté du 28 novembre 2003 relatif aux conditions d'utilisation des insecticides et acaricides à usage agricole</i>• Cadre national<ul style="list-style-type: none">• <i>L253-7 Transposition pour les textes de mise sur le marché</i>• <i>Autres interdictions</i><ul style="list-style-type: none">• <i>Loi 2016-1087: Néonicotinoïdes</i>• <i>Arr. 28.11.03: Insecticides acaricides</i>• <i>Utilisation</i><ul style="list-style-type: none">• <i>Arr. 20.11.21: Cultures attractives en floraison et zone de butinage</i>• <i>Arr. 7.04.10: Mélanges (Amendé par Arr. 12.06.15)</i>• <i>Arr. 4.05.17 (Art 2): Dérive des traitements</i>• <i>Arr. 13.01.19: Semis des maïs</i>• <i>Arr. 18.12.08: Pulvérisateurs</i>• <i>Arr. 2015-992: Pesticides dans l'espace public</i>• <i>L253-8-1: Déclaration des effets non intentionnels ruches</i>
NR	<ul style="list-style-type: none">• Travaux visant à identifier des manquements du cadre réglementaire (ANSES)

Anses

Périmètre d'action

- Missions ont peu évolué depuis la création de l'ANSES.
- Axe protection du consommateur et des filières
- Protection de la filière mellifère plutôt que pollinisateurs
- Arrivée des pollinisateurs avec la théorie One Health (protection de l'environnement autour des abeilles)

Activités clefs

- Référence : méthodes de diagnostics des maladies des abeilles, validation, accréditation
- Soutien scientifique et technique
- Recherche
- Participation au cadre institutionnel de la santé des abeilles (comité scientifique du plan pollinisateurs par exemple)

Rôle de recherche et action focalisée sur les pesticides (sauf recommandations via des saisines)

Grille d'entretien

Définitions	<p>Dans vos missions quotidiennes d'expertise et/ou de recherche, comment la notion de protection de la santé des pollinisateurs est-elle prise en compte ?</p> <p>Quels liens faites-vous entre besoin de protection des pollinisateurs et activités anthropiques (notamment agriculture) ? (Protection pour la valeur intrinsèque ou pour les services rendus, ou autres)</p>
Travaux Anses	<p>Comment ce sujet de la protection de la santé des pollinisateurs a été mis à l'agenda de l'Anses à son origine ? Quels étaient les objectifs ?</p> <p>Quelles sont les activités de l'Anses (réglementaires et non réglementaires) en lien avec la relation pollinisateurs-agriculture (compréhension/évaluation du risque que constitue l'agriculture pour la santé des pollinisateurs) ?</p> <p>Quelles sont les directions/unités associées (profils, contacts) ?</p> <p>Selon vous, qui devons-nous rencontrer au sein de l'Anses (directions nationales et régionales)</p> <p>Quelles études importantes l'Anses a-t-elle produite dans les dernières années sur le sujet ? Qu'est ce qui a été rendu public ? (liens, pdf) - par filières/zones géographiques</p> <p>Dans quels cadres réglementaires se sont inscrites ces études ? (expertise pour un texte réglementaire, révisions de textes, sensibilisation des décideurs, saisine des tutelles, etc)</p> <p>Dans vos travaux, mobilisez-vous la notion de services écosystémiques ? Si oui, pour quoi faire ? Est-ce un outil pertinent pour évaluer la protection des pollinisateurs ?</p>
Liens avec l'externe	<p>Toujours concernant la relation agriculture et santé des pollinisateurs, avec qui travaillez-vous en externe, dans quels objectifs et pour quels types de missions ?</p> <p>Auriez-vous des contacts extérieurs à l'ANSES à nous fournir pour la suite de notre travail ? Pensez-vous qu'il faille vous mettre en copie pour faciliter l'échange ?</p> <p>Y-a-t'il d'autres organismes extérieurs avec lesquels vous ne collaborez pas mais qui sont des acteurs majeurs pour notre sujet ?</p>